



Mes droits de propriétaire sur un bien détenu par mon opposant

Par **Maufré**, le **02/03/2010** à **21:35**

Bonjour,

Voici le conflit :

J'ai quitté mon ex il a quelques mois, ne lui laissant chez lui qu'un réfrigérateur et un canapé (qui servent), lui expliquant que je n'avais pas la place de les récupérer tant que je n'aurais pas mon propre logement.

Je lui avais proposé de les acheter à un prix modique pour me permettre de récupérer simplement une partie de valeur que j'y ai investis, sur quoi il a refusé. Il loge dans une maison de fonction spacieuse, avec 2 colocataires, qui en bénéficient également.

Celui-ci m'a envoyé des messages me menaçant de livrer mes biens à une association sans délai ni préavis, si je ne les récupère pas immédiatement.

Récupérer ces biens m'importe peu, tout ce que je souhaite est de posséder au moins une partie de la valeur de ces biens, et dès lors, le pénaliser pour les menaces qu'il me profère...

C'est un individu extrêmement procédurier qui manoeuvre en ce sens pour me causer gratuitement du tort. Comment faire ?? Quels droits ai-je ? Lesquels n'a-t-il pas ?
UN GRAND MERCI POUR UNE PROMPTE REPONSE.